

27. L'envoi d'enseignants a été rendu plus difficile, jusqu'ici, par le manque de renseignements précis non seulement sur les ressources des pays donateurs, mais aussi sur les besoins des pays en voie de développement et sur les conditions de vie et de travail qu'ils peuvent assurer aux enseignants de l'extérieur. Il importe à cet égard que des personnes connaissant bien les pays en question fassent partie des jurys de sélection des enseignants, et qu'à leur arrivée dans le pays de service ceux-ci reçoivent des cours d'initiation aux particularités locales.

28. Comme on a constaté que l'enseignant sans diplôme universitaire venant de certains pays développés peut fort bien remplacer le diplômé dans la plupart des postes du niveau secondaire, il conviendrait de diffuser des renseignements à ce sujet afin de convaincre les pays bénéficiaires de l'utilité des enseignants non diplômés dans les écoles secondaires.

29. L'avantage que présente le contrat d'engagement pour une longue période, qui permet à l'enseignant de s'enraciner un peu dans le pays d'accueil, est contre-balancé par la crainte de nuire à son avancement dans son propre pays. On trouve de grands avantages à la formule du contrat d'engagement pour deux ans avec droit de reconduction pour les deux parties.

30. Il importe d'établir une liaison entre pays développés et pays en voie de développement pour favoriser l'envoi d'enseignants dans les pays du second groupe. Une liaison de ce genre entre la Nouvelle-Zélande et les îles Fidji a donné d'heureux résultats. Il pourrait en être établies d'analogues, aussi bien, entre diverses régions d'un pays développé et des régions de pays en voie de développement auxquelles elles s'intéresseraient particulièrement.

31. Dans le domaine de la formation des maîtres de l'enseignement technique, on croyait précédemment que le besoin portait surtout sur les niveaux supérieurs; il est évident maintenant que l'on a besoin d'enseignants des cours techniques pour les écoles secondaires, ainsi que de professeurs capables de former de ces enseignants. Certains pays ont un besoin urgent d'enseignants des cours techniques (non pas nécessairement diplômés), capables d'enseigner dans les écoles techniques secondaires. Tous les programmes de recrutement d'enseignants doivent prévoir le recrutement pour l'enseignement technique; enseignants et professeurs capables de former de ces enseignants.

32. Le rapport du Comité B sur ce sujet forme la partie 2 de l'Annexe III.

L'enseignement de l'anglais comme langue seconde

33. La Conférence d'Oxford avait recommandé l'étude par un groupe d'experts du Commonwealth des problèmes que pose l'enseignement de l'anglais en tant que langue seconde. Une conférence a eu lieu sur le sujet, en janvier 1961, au collège Makéréré, dans l'Ouganda. Elle a constaté trois besoins principaux:

- a) Recrutement et formation de maîtres capables d'enseigner l'anglais en tant que langue seconde;
- b) Diffusion de renseignements en la matière;